

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dakar, le 25 juin 2025

FERMETURE PROVISOIRE DES BUREAUX DU CORED

Le Conseil pour l'Observation des Règles d'Ethique et de Déontologie dans les médias (CORED) informe de la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, de ses bureaux sis à la Maison de la Presse Babacar Touré.

Le Bureau du CORED s'est résolu à prendre cette regrettable décision parce qu'il n'arrive plus à faire face à ses dépenses de fonctionnement. Le personnel permanent, très résilient, a patiemment enduré quatorze (14) mois d'arriérés de salaires.

L'organe d'autorégulation, n'étant pas entré en possession de son budget de 2024 ni de 2025, a épuisé toutes ses ressources additionnelles. La loi prévoit, à travers le Code de la Presse, en ses articles 46 et 53, une allocation annuelle du Fonds d'appui et de développement de la presse (FADP) pour le fonctionnement de l'organe d'autorégulation.

C'est sur cette base que le CORED a recruté un personnel pour le Secrétariat permanent. Le CORED rappelle que ses autres instances (Bureau, Directoire et Tribunal des pairs) fonctionnent sous le sceau du bénévolat.

Contacts presse :

➤ **Le Secrétaire général :**

Ousmane DIA : +221 77 511 27 73

➤ **La Chargée de Communication :**

Nina Penda FAYE : +221 77 522 10 81

